peut-être l'état des choses en Angleterre, ne ferait ici ni plus ni moins que créer et maintenir cette malheureuse ligne de distinction que nous ne devons pas avoir,—classification de castes funeste sous tous les rapports—et, au point de vue canadien, tout-à-fait intolérable.

Je voudrais voir les gouvernements, soit fédéral ou provinciaux, donner à cette œuvre et à celles qui lui ressemblent, le bénéfice de leur attention et de leur judiciouse surveillance, pour ne rien dire de l'encouragement plus effectif qu'elles méritent et qu'on pourrait leur donner. Mais pour bien faire, il faudrait que cette surveillance fut exercée avec une raisonnable discrétion. Une œuvre sérieuse de charité proprement dite, et, par-dessus tout, une œuvre nécessairement soumise à des considérations religieuses, ne peut être conduite par l'Etat, et ne peut même admettre un système d'intervention directe de sa part; ceux qui l'entreprennent doivent avoir toute la liberté dont ils ont besoin; ou bien l'œuvre doit perdre son caractère et devenir simplement un des rouages de l'administration, inutile ou presqu'inutile quant à son but principal et le plus élevé.

Q. Yatil dans le rapport quelques points on quelques détails sur lesquels vous

vouliez donner au comité votre manière de voir?

R. Il me faudrait demander au comité trop de temps et faire une réponse trop longue pour considérer le rapport dans ses détails. Le fait est qu'il se répond luimême, au moins sur un grand nombre de points concernant l'œuvre de Mlle Macpherson. Quant aux autres accusations portées contre cette œuvre, elles sont susceptibles de réponse et je suis sûr qu'elles seront un jour ou l'autre amplement réfutées.

Il n'y a que quelques détails concernant plus spécialement l'établissement de

Knowlton, auquel je tienne à répondre en ce moment.

Les "its de bois étagés" que le rapport (p. 8) qualifie de "très-peu convenables," ne sont (comme il a été expliqué à M. Doyle) qu'un arrangement temporaire occasionné en partie par la difficulté de se procurer dans la hâte de l'installation originaire, un nombre suffisant de bois de lits convenables, et en partie aussi par l'exiguité des ressources pécuniaires. Ils ne sont pas encore enlevés, mais le seront aussitôt que possible. En attendant (comme il a aussi été expliqué à M. Doyle) la rangée supérieure de ces lits n'est pas occupée, si ce n'est que pendant de très-courtes périodes, à l'arrivée de nouveaux groupes d'enfants. Les lits et la literie sont toujours d'une scrupuleuse propreté, comme de fait chaque chose dans l'établissement.

Le tableau fantaisiste que M. Doyle fait (p. 9) des mansardes servant d'infirmeries, est très infidèle,—quoique l'on n'ait peut-être pas voulu le rendre injuste. Ces chambres ne sont ni si grandes ni si hautes qu'elles l'auraient été, si l'on eût pu disposer de moyens plus considérables. Mais les plafonds de chacune d'elles sont en partie plats, et le déclin du toit, qui est plafonné, aboutit à un mur crépit et non au plancher. Leur hauteur, leur longueur, non plus que la pente du toit, ne s'accordent pas du tout avec le tableau qu'en en a fait. Elles ont en outre été améliorées depuis que M. Doyle les a vues; on a fait poser une fenêtre d'une bonne grandeur dans chaque pignon en outre de celle qui existait à l'extrémité la plus reculée de la mansarde. Ces chambres sont maintenant très convenables pour l'usage exceptionnel auquel elles sont appropriées.

La bâtisse a aussi été autrement beaucoup améliorée, On a élevé le toit principal en quelques endroits et terminé l'étage de la mansarde principale, qui contient maintenant trois chambres très bonnes, outre un espace très utile servant de réserve. La bâtisse est bonne, remarquablement bien située; convenable à l'emploi qu'on en fait, quoiqu'elle puisse être encore considérablement améliorée quand le permettront les moyens à la disposition de l'œuvre. Avec les cinq ou six acres de terre sur lesquels elle est bâtie, ainsi que ses accessoires, meubles etc., (chaque chose achetée à prix réduits), l'établissement a coûté environ \$8,000. Et jusqu'à présent, tout a été le fruit de libéralités individuelles; aucune subvention publique n'àyant encore été

reçu**e**.

M. Doyle a encore tort de dire (p. 8) qu'en dehors des dortoirs distincts pour les garçons et les filles, on ne classifie aucunement les différents internes. Ce monsieur